



1. EDITORIAL

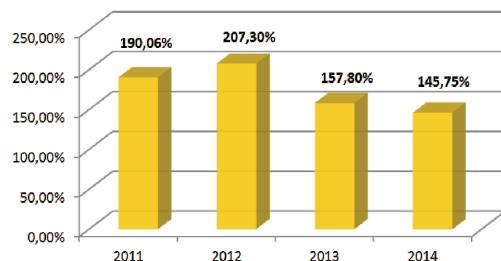
Le Lieu d'Accueil Mère Enfants (LAME) est un établissement de type « Maison Maternelle » qui héberge et accompagne des femmes enceintes ou accompagnées d'au moins un enfant de moins de 3 ans, orientées par le Service de Protection de l'Enfance du Bas-Rhin (SPE).

L'évolution de ce service a été très importante en 2014, puisque nous avons adapté le LAME aux besoins repérés par le Conseil Général. Ainsi, nous avons pour la première fois accueillis un couple parental dans le service.

Dans la même optique d'ouverture et d'adaptation du service, nous avons accueilli et accompagné, une maman mineure et son enfant dans le cadre de ce dispositif.

Après plusieurs mois de recul, nous constatons que le travail d'accompagnement se trouve enrichi de ces évolutions. Ainsi l'accompagnement de la jeune mineure a pu se faire en partenariat avec les services de protection de l'enfance, autres que nos interlocuteurs habituels, et l'accueil des pères a également instauré une nouvelle dynamique et une nouvelle approche du travail d'accompagnement des familles.

Taux d'occupation



2. PRESTATIONS DELIVREES

• Chiffres clés concernant les bénéficiaires accueillis

Motif principal de l'accueil	alternative au placement
Nb de situations familiales	5
Catégories d'âge des parents	18-25 ans
Nb de personnes	7
Composition familiales	mère isolée
nb de personnes	8

• Evolution des journées réalisées au LAME sur les 4 dernières années

	2012	2013	2014
Nb de journées réalisées	6071	4622	4241
Capacité d'accueil (nb de lits) au 1er janvier	8	8	8
Taux d'occupation	207.3 %	157.8%	145.75%
Durée moyenne de séjour des sortants en mois	19	12	10
Nb de familles accompagnées	6	8	9
Nb d'enfants	18	14	22
Dont - de 3 ans	7	6	11

La durée moyenne de séjour est fortement biaisée par une famille qui était présente 27 mois sur la structure !

En 2014, outre cette famille, les familles sortantes sont restées entre 4 et 7 mois.

• Mouvements LAME nombre d'entrées/sorties

	Familles dont	Adultes	Enfants
Entrées	6	9	14
Sorties	5	6	10
Total hébergés 2014	9	12	22

Le temps de l'accompagnement permet aux familles de se poser, et d'apporter de la stabilité aux enfants pour des familles ayant pour certaines un parcours d'errance. Cette stabilité doit permettre de mettre en place et de sécuriser l'accès aux droits des personnes, et de favoriser le lien entre le parent et son enfant, dans un objectif de protection de l'enfance.

Les sorties peuvent être positives, avec des relogements, des départs des parents avec leurs enfants après une période d'apaisement.

Ou plus difficile, le parent devant quitter la structure du fait du placement de l'enfant, ou le parent décidant de quitter la structure, ce qui peut selon les observations de l'équipe avoir pour conséquence la rédaction d'une information préoccupante, l'équipe n'ayant plus de connaissance des conditions de vie de l'enfant, ni d'élément autour de sa sécurité.



3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

L'accueil des pères

L'année a été marquée par l'accueil de pères au sein de la structure collective dans le cadre d'accueil des parents avec enfants.

Cette présence masculine et l'accompagnement de ces messieurs a demandé une certaine forme d'adaptation de l'équipe. L'objectif de cet accueil est le soutien à la parentalité et le travail autour de la place de chacun dans le couple parental.

L'accueil de mineurs

Dans le cadre du partenariat avec le Service de Protection de l'Enfance, le LAME a été envisagé pour une jeune maman mineure et sa fille de 2 ans. L'accompagnement de la jeune femme s'est très bien passé et se poursuit après sa majorité.

3.2 Partenariat

Dans un souci d'ouverture vers l'extérieur et d'autonomisation des familles nous privilégions un partenariat dense et nourri.

Plusieurs domaines sont représentés tels que l'enfance (écoles, services de PMI, services de pédo-psychiatrie, crèches, pédiatres, services de l'AEMO,...), la santé (médecins, dentistes, gynécologues, sages-femmes,...), le logement (bailleurs sociaux, autres structures d'hébergements,...), la gestion budgétaire (UDAF, services de tutelles, organisme de recouvrement,...), l'emploi (pôle emploi, mission locale,...) et l'accès aux droits (mairie, UTAMS, CAF, CPAM,...)

3.3 Travail avec les familles

Il s'est diversifié en 2014, notamment avec l'accueil de couples et d'une famille ressortissant de l'union européenne, sans ressources et sans droits aux prestations sociales et familiales.

En effet, le conseil général a accordé l'accueil d'une mère et de ses 3 filles, dont l'une d'elle est majeure, handicapée moteur et mère d'un garçon de deux ans, relevant donc d'un accueil en maison maternelle.

La structure a donc mis à disposition un appartement adapté et accessible fauteuil roulant. Nous avons également accueilli une mineure (17 ans) et sa fille de 18 mois.

Ces différents accueils ont ainsi pu être possibles notamment grâce à l'adaptabilité de notre structure, de l'équipe et de nos locaux.

Cette diversité est quelque chose que nous trouvons enrichissant. Cela permet de développer nos pratiques tout en répondant aux demandes actuelles.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

L'adaptation de la structure et la qualité de l'accompagnement proposé aux familles est identique quel que soit le profil de ces dernières.

En 2014, avec les résultats de l'évaluation externe, durant laquelle les experts ont approchés le LAME, nous sommes confortés quant au bien fondé de nos pratiques professionnelles. Que ce soit l'exigence quant à la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires ou par rapport aux reporting auprès de nos partenaires financeurs, il nous importe d'être reconnu dans nos compétences professionnelles.

Lors de cette année, avec notre réactivité d'action et de réponse pour permettre l'accueil d'une mineure ou d'une famille sans ressources, ni droits sur le territoire, nous avons répondu présent à la sollicitation de partenaires sans réponse pour ces familles.

De même l'équipe a su s'adapter rapidement à l'accueil de couples dans la structure. Aujourd'hui ces changements, et ces redéfinitions du public accueilli nécessitent un ajustement de notre pratique. Si les travailleurs sociaux adaptent déjà leur partenariat et leurs connaissances, des formations permettraient d'apporter un éclairage notamment théorique sur la

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/14

En 2014, avec un effectif stabilisé, le LAME a pu organiser l'accueil de stagiaires dans de bonnes conditions. Plusieurs stagiaires, relevant de différents domaines de formation ont ainsi pu bénéficier de l'apport pratique du LAME, à savoir :

- une stagiaire éducateur spécialisé 3e année,
- une stagiaire assistante sociale 1ère année,
- une stagiaire éducatrice de jeunes enfants 2e année.

L'apport des stagiaires, leur regard neuf et empreint des théories actuelles sont toujours des moments riches pour les équipes. De même, le LAME, par son accompagnement de proximité et son travail spécifique avec les familles constitue un lieu de stage très prisé des futurs professionnels.

6. CONCLUSION

Le LAME en 2014 a prouvé sa très grande adaptabilité aux besoins du territoire.

Il s'agit dans un futur proche de pérenniser cette nouvelle orientation et de continuer à faire valoir la pertinence de notre dispositif tel qu'il existe dans son contexte local.

La considération de cette plus-value nous permettra peut être de développer la capacité d'accueil de notre structure.

